



DU PLAISIR PRÈS DE CHEZ VOUS!

NOUVELLES DU CA !

Québec, le 11 février 2025

Au nom de tous les membres du CA, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2025 remplie de santé et d'énergie positive ! Ce présent communiqué vous informe sur les réflexions et décisions prises par le CA depuis le 3 décembre dernier. Au même moment de la parution de ce communiqué se tiendra l'AGA au Club.

Terrain et bâtiments

Le surintendant a effectué une inspection des verts en janvier: pas de glace sur les verts avec un bon 4 pouces de neige fraîche. Il constate que la fermeture du terrain à l'automne porte fruit. Les travaux sur le trou n° 7 ont été terminés avec l'ensemencement du vert : l'ouverture est planifiée début juillet 2025, sous réserve de la météo.

Les réparations exigées sur le bâtiment de la Doline sont terminées en grande partie : des ajustements seront finalisés en avril prochain. Pour la dépense, 50 % va être assumé entre le Club et une commandite de Constructions PAR (représenté par Allen Therriault et Anthony Rail). Les membres du CA sont très satisfaits de l'arrangement.

Heures de départ au Club

Les membres du CA se sont penchés sur la situation des heures de départ afin de trouver un équilibre et une équité entre les membres, les non-membres, les ligues et les tournois et ce, tout en respectant la nécessité de rentabiliser les actifs du Club.

Soyons clairs ! Il n'y a aucun préjudice pour les membres: d'abord, les ligues demeurent et les décisions prises permettront, nous l'espérons, de renforcer les disponibilités d'heures pour les membres Pleins privilèges et Travailleurs. Il est aussi, dans l'exercice présenté, de tirer profit des tournois lucratifs pour le Club en les amenant à utiliser nos services de restauration et de bar au maximum.

Voici la décision entérinée par les membres du CA à ce sujet et présentée à l'AGA:

- **PLEINS PRIVILÈGES ET TRAVAILLEURS**
 - Poids supérieur à 20 pour les *Pleins Privilèges et Travailleurs*;
 - Gratuité pour le programme PAR.
- **LIGUES (AVANT 8H APRÈS 10H30)**
 - Toutes les ligues débuteront avant 8h ou après 10h30, sans exception.
- **MEMBRES D'UN JOUR (AVANT 8H ET APRÈS 10h30)**
 - Un non-membre (green fee) pourra réserver dans les plages entre 8 h et 10 h30 seulement s'il reste de la disponibilité (après les membres).
- **TOURNOIS de 40 joueurs et moins**
 - Un engagement minimum sera exigé d'une consommation obligatoire pour tout créneau horaire, sinon refus.
- **AUTRES**
 - Aucune possibilité de réserver deux départs sous le même nom.
 - Patrouilleur sera disponible à certaines périodes d'achalandage.

Capitainerie

À la fin de saison, Pierre-Luc Bédard a annoncé sa démission comme capitaine pour des raisons personnelles. Le nouveau capitaine sera Éric Lavallée, assisté de Mario Cantin. Nous leur souhaitons bon succès dans la prochaine année !

Administrateurs.trices au CA en 2025

Voici les membres du CA et leur responsabilité respective:

- M. Jean-Pierre Murdoch, président;
- M. Gérald Verret, vice-président/trésorier;
- M^{me} Marie-Josée Verreault, secrétaire
- M^{me} Solange Cyr, directrice
- M^{me} Nathalie Caron, directrice
- M. Éric Boucher, directeur
- M. Allen Therriault, directeur
- M. Claude Langlois, directeur général

Renouvellement de la cotisation et des services pour 2025

Tous les formulaires pour le *renouvellement de votre cotisation 2025* sont disponibles sur le site web du [Club de Golf Le Montmorency](#) ou en s'adressant directement à l'administration du Club.

Pour les *services offerts*, les membres qui confirmeront et paieront leurs achats **avant le 15 mars 2025** éviteront une augmentation de 10% effective après cette date. Pour la carte Golf Québec 2025, le montant sera de 45 \$ + taxes et payable en début de saison 2025.

Merci de votre attention.

Source : *Le Conseil d'administration et la Direction générale*